

Bonjour,

Enquête sur la délimitation de la mer au sein des courants littoraux de Soustons et Vieux Boucau

Je suis favorable à la solution n° 3 qui place la limite transversale de la mer au pied du barrage principal d'entrée qui sépare l'estuaire du lac marin.

Bien cordialement.

Gabarra Marc

GABARRA Marc

[Redacted signature block]